

↙

AFFAIRE N° 5

DEMANDE ouverture crédit au FIDES et emprunt à la Caisse Centrale pour électrification des écarts de St-Denis (somme: 70 millions)

Le MAIRE demande au Conseil l'autorisation de prendre contact avec M. GAUTHIER pour obtenir la nomenclature des pièces à fournir et l'établissement du dossier permettant l'obtention rapide de cet emprunt. Les plans techniques sont déjà établis.

Me LAPIERRE. - Par qui les plans ont-ils été fournis?

Le MAIRE. - Conjointement avec Bourbon Lumière et les Ponts et Chaussées.

Dans le cas où l'emprunt tarderait à nous être accordé, les travaux ne seraient pas interrompus; Bourbon Lumière prenant les dépenses à sa charge et étant remboursé dès que l'argent sera mis à notre disposition.

Je mets donc aux voix l'approbation des plans techniques.

Adopté à l'unanimité.